

J'aimerais maintenant faire part au comité des propos d'Arthur Meighen. Je n'ai pas l'intention de lire tout son discours, mais voici un passage qui a été cité avec approbation par le premier ministre dans un discours qu'il a prononcé à un des clubs d'Ottawa. Je crois que ces mots ont également été cités avec approbation en cette enceinte par l'ancien premier ministre qui siège de ce côté-ci de la Chambre. Voici ce qu'a dit Arthur Meighen:

Elle devrait surveiller toutes les dépenses et empêcher le gouvernement de dépenser trop d'argent en faisant connaître au public les dépenses inutiles ou abusives. Elle doit critiquer, proposer des modifications, poser des questions et demander des renseignements...

Nous avons posé des questions et nous avons essayé d'obtenir des renseignements, mais sans résultat.

...elle doit éveiller, instruire et former l'opinion publique par ses déclarations et ses votes. Elle doit étudier chaque geste du gouvernement et empêcher ainsi le gouvernement de passer outre à la procédure démocratique pour faire plus vite.

L'absence d'une opposition forte produit un régime à parti unique. Un régime à parti unique produit un cabinet tout-puissant.

C'est ce que nous avons à l'heure actuelle, monsieur le président—un cabinet tout-puissant. Ces nouveaux règlements deviendront peut-être définitifs ou pourront changer; mais s'ils signifient que les questions que nous posons aux membres du gouvernement ne recevront jamais de réponses, ils serviront de bâillon et permettront au gouvernement de garder secrets les renseignements qu'il possède.

Le gouvernement actuel a dépensé cette année plus que tout autre gouvernement; on l'a d'ailleurs dit maintes fois. Par rapport aux dépenses du gouvernement américain, celles de notre gouvernement ont augmenté de 25 p. 100, et pourtant les États-Unis font la guerre. L'opposition ne peut obtenir de renseignements sur les dépenses de millions de dollars que font les vis-à-vis qui occupent les banquettes ministérielles. Tels sont, monsieur le président, mes propos préliminaires à l'adresse du ministre et je veux que les autres ministres les parcourent et y réfléchissent. Ces nouveaux règlements ne doivent pas nous empêcher d'obtenir les renseignements qu'il nous faut.

Pour bien montrer l'importance de ce que je soutiens, voici un exemple. J'ai demandé au ministre du Commerce s'il avait communiqué avec le gouvernement des États-Unis au sujet du dumping d'environ 100 millions de boisseaux de blé sur nos marchés de l'Est. Je n'ai pas obtenu de réponse. Je lui ai demandé également si on finirait par verser une subvention, car nous ne vendrons jamais de blé

au-dessous du prix minimum fixé dans l'accord, et cette question aussi est restée sans réponse. Nous ignorons si on subventionne les producteurs du blé ou ce qui se passe. Ils ne vendent pas un seul boisseau de blé et aucune subvention n'est versée. Cela, je tiens à ce qu'on le sache dans tout le pays, car j'en ai assez des inepties de certains ministres.

Je ne m'en prends pas au ministre de la Main-d'œuvre. Je sais que, lui, il répondra probablement. Mais nous n'obtenons pas de réponses des ministres de la vieille école. Le ministre de la Main-d'œuvre est un nouveau ministre, et j'espère que nous pouvons compter sur sa collaboration. Mais je parle de la vieille bande, et vous savez à qui je songe, monsieur le président. J'imagine que les honorables vis-à-vis eux-mêmes en parlent en ces termes, à huis clos.

M. le vice-président adjoint: A l'ordre. Comme il est six heures, il est de mon devoir de quitter le fauteuil, afin que la Chambre puisse passer à l'étude des mesures d'initiative parlementaire.

L'hon. M. Marchand: Monsieur le président, si la Chambre n'y voyait pas d'inconvénient, pourrions-nous poursuivre l'étude de mes crédits jusqu'à sept heures?

M. le vice-président adjoint: Cette demande doit se faire lorsque l'Orateur occupe le fauteuil.

MOTION D'AJOURNEMENT ET DÉBAT

SUJET DES QUESTIONS DEVANT ÊTRE DÉBATTUES

M. l'Orateur suppléant: Avant que la Chambre se prononce au sujet de l'heure réservée aux mesures d'initiative parlementaire, je pourrais peut-être énumérer les questions qui seront débattues au moment de l'ajournement ce soir: le député de Mégantic (M. Langlois)—affaires indiennes—présentation d'une mesure concernant la Commission des réclames des Indiens; le député d'Essex-Ouest (M. Gray)—l'impôt sur le revenu—les pensionnés et l'intérêt sur les impôts exigibles; le député d'Halifax (M. McCleave)—la santé et le bien-être—les optométristes et les futures équipes de la Caisse d'assurance-santé.

L'hon. M. Marchand: Monsieur l'Orateur, la Chambre consentirait-elle à l'unanimité à ce que nous poursuivions l'étude de mes crédits?

L'hon. M. Starr: D'accord.

● (6.00 p.m.)

M. l'Orateur suppléant: Plaît-il à la Chambre de se former de nouveau en comité des